

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 5*Objet Subventions
associations sportives**Date de convocation :**4 décembre 2024**Date d'affichage :**4 décembre 2024**Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt quatre
Le 10 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Absents : M Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Anne ARRESTIER

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions 2024 suivantes :

Sud Quercy Lafrançaise Omnisports	5 392.86 €
Sporting Club de Lafrançaise	9 637.73 €
Tennis club	2 002.30 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE les subventions ci-dessus d'un montant de 17 032.89 €,
- DIT que les crédits sont prévus au budget primitif au compte 65748,

- A D O P T É E -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

La secrétaire de séance

Anne ARRESTIER